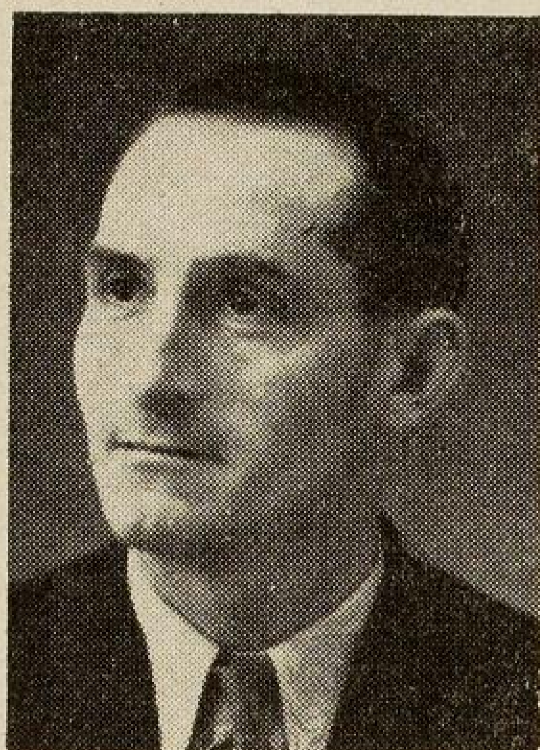
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **DIXIÈME CIRCONSCRIPTION DE LA SEINE-MARITIME**

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Le *PARTI SOCIALISTE* S.F.I.O.


Roger THIEBAULT

présente :

Roger THIEBAULT

Conseiller général du Canton de Blangy

Conseiller municipal de Rétonval - Président de la Délégation Cantonale

Chevalier du Mérite Social - Palmes Académiques

Remplaçant éventuel :

Pierre OLIVE

Instituteur itinérant agricole

Conseiller Municipal de Blangy-sur-Bresle


Pierre OLIVE

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

Je me permets, en compagnie de mon ami Pierre OLIVE, de solliciter, sous l'étiquette du Parti Socialiste S. F. I. O., vos suffrages et je soumets à votre appréciation le programme suivant :

I. — RESPECT DE LA LÉGALITÉ RÉPUBLICAINE

La crise grave que connaît notre pays, voulue par le Pouvoir et en particulier par le Général de Gaulle, fait que les 18 et 25 novembre, vous serez amenés à élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Le Parti Socialiste qui, dès que fut conue la volonté du Chef de l'Etat de violer la Constitution, pourtant élaborée par ses soins, s'est de toutes ses forces dressé contre une telle décision qui n'avait actuellement aucune raison d'être, puisque le mandat du Président de la République n'expire que fin 1965, et qu'au lieu de jeter la division la plus profonde que nous eussions connue dans le pays, est parvenu à rallier avec lui tous les Républicains, même modérés, à se dresser contre ce qui peut et risque de nous conduire aux pires aventures, car donner tous les pouvoirs à un seul homme, l'histoire de notre pays et des pays voisins nous apprend où cela conduit.

Et puisque nos adversaires se servent, pour nous combattre, d'une accusation qu'ils répètent sur toutes les longueurs d'onde, que nous sommes des nostalgiques de la IV[e] République, qu'il nous soit permis de rappeler que nous n'avons pas à en rougir, car tout homme sensé et de bonne foi doit reconnaître qu'au cours de notre

histoire, il n'est pas un régime qui ait connu tant de remous. La France, totalement occupée durant de longues années et cette République qui a duré moins de douze ans, est parvenue à remettre tout en ordre, et sans De Gaulle qui a fui les responsabilités en 1946.

Malgré cela, il n'est pas vrai, comme le disent nos adversaires de l'U. N. R., que nous voulions rétablir la IVe République, mais au contraire exiger le respect de la Constitution de la Ve que le Parti Socialiste vous a demandé de ratifier le 28 septembre 1958, car cette Constitution est capable de faire en sorte qu'il y ait une stabilité gouvernementale. C'est pourquoi les partis partisans du NON se sont mis d'accord sur un programme à réaliser au cours de la prochaine législature.

II. — AFFAIRES SOCIALES

■ Suppression totale des zones de salaires restées inchangées depuis 1956, avec le gouvernement Guy MOLLET.

■ Extension de la Sécurité Sociale aux commerçants et artisans.

■ Amélioration des systèmes de retraites vieillesse tendant à l'alignement sur les plus favorisés.

■ Fonds National de Solidarité, utilisation des ressources procurées, qui ont été détournées ces dernières années.

■ Défense du pouvoir d'achat de tous les travailleurs et de la profession agricole en rétablissant l'indexation des prix supprimée par le gouvernement DEBRÉ.

III. — FISCALITÉ

■ Réforme et simplification de la fiscalité.

■ Lutte contre la fraude.

■ Augmentation du taux d'abattement porté à la valeur du S. M. I. G. pour l'impôt sur le revenu.

IV. — ANCIENS COMBATTANTS

■ Rétablissement de la retraite supprimée par le gouvernement DE GAULLE en 1958, et retraite accordée à tous les anciens prisonniers.

V. — CONSTRUCTION - LOGEMENT

■ Effort pour l'habitat rural trop délaissé.

VI. — EDUCATION NATIONALE

■ Mise en application d'une vraie réforme de l'Enseignement, mesure pour parer au manque de personnel enseignant.

■ Développement de l'enseignement agricole et technique trop délaissé dans notre département.

■ Augmentation des crédits en général et suppression des subventions aux écoles confessionnelles. Aux écoles publiques, fonds publics ; aux écoles privées, fonds privés. Rétablissement de la laïcité.

VII. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Respect de nos engagements internationaux :

■ Economiques : Euratom, Marché commun.

■ Militaires : Fidélité à l'O. T. A. N. et création d'une force de frappe commune et non nationale, comme le veut DE GAULLE, trop lourde à supporter par une seule Nation, mais aussi et surtout rechercher sans relâche les moyens de parvenir à un désarmement général, simultané et surtout **contrôlé**. Ne pas bouder, comme en ce moment, les conférences internationales, qui isole complètement notre pays.

VIII. — AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Favoriser le développement d'activités locales ou régionales.

IX. — AGRICULTURE

Réorganisation des systèmes de collectage des produits agricoles par élimination des intermédiaires inutiles qui faussent les prix et, par là, la production.

Le Parti Socialiste peut seul présenter un bilan positif en agriculture : Office du blé, statut du fermage, cumul des fermes.

Face à l'immobilisme et à la routine du pouvoir actuel, dans un esprit de justice, de progrès économique et social, vous répondrez à mon appel.

Mon suppléant, **Pierre OLIVE**, que le Parti a désigné sur ma demande, a déjà fait ses preuves au Conseil municipal de Blangy-sur-Bresle et surtout dans sa profession de formation de jeunes agriculteurs, et chacun de ceux qui le connaissent, savent tout le dévouement dont il est capable.

Conseiller Général du Canton de Blangy-sur-Bresle, depuis le 30 septembre 1945, je sollicite, sous l'étiquette du Parti Socialiste S. F. I. O., auquel j'appartiens depuis 32 ans, vos suffrages.

Chères Electrices, Chers Electeurs, surtout pas d'abstentions.

Vive la France, Vive la République démocratique, laïque et sociale.

Votez utile dès le premier tour

Votez **Roger THIÉBAULT**, Conseiller Général de Blangy, Conseiller Municipal de Rétonval.
Pierre OLIVE, Conseiller Municipal de Blangy-sur-Bresle.

Vu le Candidat, **Roger THIÉBAULT**.
Vu le Suppléant, **Pierre OLIVE**.

IMP. CORNIER - ROUEN 11-62